

Avis et propositions des représentants du personnel :

Rencontre avec les enseignants du Centre Jean Cluzel - SAVINES

En direction de l'administration :

- ⇒ Être au plus proche de la réalité des personnels Education Nationale exerçant dans le Centre : reconnaître et prendre en compte la spécificité des publics et la difficulté des missions des enseignants. Adapter les attentes institutionnelles.
- ⇒ Proposer un accompagnement personnalisé aux enseignants nommés dans le centre et aux remplaçants sollicités : accueil, formation, écoute, réactivité face aux demandes, connaissance des dispositifs d'aide et de soutien...
- ⇒ Apporter une aide à l'élaboration de supports en adéquation avec l'âge et le niveau des élèves. Les supports de niveau actuels ne correspondant pas à l'âge des élèves (ex : des supports actuels CE1 pour des élèves de 16 à 18 ans !!!)
- ⇒ Ne pas utiliser un des postes d'ITEP comme support de formation spécialisée : les contraintes liées à la formation et celles liées au public ITEP sont inconciliables.
- ⇒ Faire remonter aux centres de formation spécialisée les besoins spécifiques liés aux fonctions en ITEP et IME.
- ⇒ Demander la remontée systématique des faits de violence avérée subis par les enseignants pour en éviter la banalisation, en mettant à disposition des personnels de l'EN un registre SST (trouver à quel endroit avec les CHSCT des PEP, ou bien donner des fiches à adresser à l'IEN ASH) à destination du CHSCT.
- ⇒ Modifier l'intitulé de l'affectation correspondant au centre Jean Cluzel (et non IME Savines)
- ⇒ **Rattacher un poste de remplaçant (informé et formé) à l'année au centre pour sécuriser personnels et élèves.**
- ⇒ Poursuivre le travail de collaboration entre les deux CHSCT. La prévoir dans la convention entre l'administration et l'établissement.
- ⇒ Clarifier le statut des enseignants (nommés sur un emploi implanté : fonctionnellement mis à la disposition du Centre) et leurs droits (primes, indemnités...).

En direction des enseignants :

- ⇒ Prévoir un temps d'accueil pour les remplaçants.
- ⇒ Faire remonter les faits de violence avérée sans culpabiliser par le biais des fiches RSST
- ⇒ Demander une formation sur les RPS et le RSST.

En direction du centre Jean Cluzel (par le biais du CHSCT des PEP) :

- ⇒ Participer à l'accueil des enseignants (en poste ou remplaçants) arrivant dans le centre tout au long de l'année.
- ⇒ Poursuivre la réflexion sur l'organisation de l'emploi du temps des enseignants.
- Mettre à disposition des enseignants une salle de repos pour permettre des temps de pauses.

Destinataires : IEN ASH, Directeur du Centre Jean Cluzel, le président du CHSCT des PEP, le directeur pédagogique (et à destination des enseignants).